

Système Participatif de Garantie

Le SPG ou *Système Participatif de Garantie* n'est pas un nouveau label. C'est un merveilleux outil pour garantir ensemble, producteurs et consommateurs, la qualité de notre alimentation !

La transition agroécologique a bel et bien commencé, notamment avec la création de SPG sur des fermes.

Le Mouvement d'Action Paysanne (MAP) lance un projet-pilote de Service d'accompagnement à la création de Systèmes Participatifs de Garantie en Wallonie et à Bruxelles.

• **Genèse**

Nous avons la possibilité de consolider nos liens entre agriculteurs et citoyens, entre paysans et consomm'acteurs. Ou subir l'emprise de l'industrie agroalimentaire...A nous de choisir !

Depuis 2014, la Ferme Arc en Ciel, la Ferme du Hayon et le Mouvement d'Action Paysanne se sont associés dans la création concrète d'un Système Participatif de Garantie agroécologique.

Après ces 3 années de travaux sur le terrain et la réalisation de questionnaires évolutifs (avec plusieurs critères importants : socio-économique, écologique, énergétique,...), le MAP initie un service d'accompagnement pour mettre en place un SPG efficace sur les fermes qui souhaitent lancer cette dynamique !

Une plateforme SPG inter associative a également été constituée (Agricovert, les Amis de la Terre, la Ferme Urbaine, FIAN, la FUGEA, le réseau des GASAP, OXFAM, RELAIS, Terre en Vue,...).



Un SPG se construit par des paysanNEs, pour des paysanNEs



• **Pourquoi développer les SPG ?**

Pour aller plus loin que le label bio, hélas incomplet et trop laxiste, ou encore prendre en mains des alternatives solidaires face au diktat de l'AFSCA,... Un SPG se construit par des paysanNEs, pour des paysanNEs ! C'est une alliance entre des consomm'acteurs engagés et des fermiers.

L'objectif est de mettre en place un dialogue constructif, non pas pour critiquer les agriculteurs ni pour les sanctionner, mais bien pour améliorer les pratiques agricoles.

Le paysan qui développe un SPG se sent ainsi accompagné et soutenu par un groupe de personnes qui s'intéressent à son métier, ses réalités, et qui veulent s'impliquer. C'est une excellente manière de rendre tout un chacun acteur de son alimentation et donc de développer notre souveraineté alimentaire.

• **Lancer un SPG en pratique**

- Vous constituez un groupe de 5 personnes minimum dont le producteur (soit 4 consommateurs/acteurs minimum en plus du producteur).

- Nous vous accompagnons lors d'une première rencontre qui se déroule à l'automne 2017 (septembre, octobre ou novembre) chez le producteur concerné ainsi qu'avec son groupe de personnes motivées. Nous détaillons ensemble les questionnaires et vous aidons à les remplir.

Par la suite, une fiche de synthèse (l'auto-évaluation enrichie des échanges de la visite) est réalisée et mise à disposition des « partenaires » du producteur. Sa mise à jour régulière, lors des visites suivantes, permet d'apprécier l'évolution de la démarche.

- La seconde visite participative d'évaluation se déroule fin de l'hiver 2018.



C'est une alliance entre des consomm'acteurs engagés et des fermiers



Une fois votre SPG lancé, c'est votre groupe porteur 'producteur et consomm'acteurs' qui réalise les changements et améliorations au fil du temps et des possibilités. Mais nous restons toujours à votre disposition pour des éclaircissements.

Nous pouvons aussi accompagner les marchés fermiers, les coopératives,... mais l'accompagnement doit se faire pour chaque producteur (un seul questionnaire par production).

• Aspect financier

- Le service de création de SPG proposé par le MAP est autofinancé (pas de subsides). C'est pourquoi une contribution financière est demandée aux porteurs de projets :

- Vous versez 250€¹ + 0,3456€/km pour couvrir nos frais de déplacements et d'accompagnements (à répartir sur l'ensemble du groupe par exemple) + 20 € de cotisation au MAP.²

Contact :

Serge Peereboom

paysan maraîcher à la Ferme Arc en Ciel

et coprésident du Mouvement d'Action Paysanne

paysan.serge@yahoo.fr ou 084/38 96 67

<http://lemap.be/>

1. Le producteur qui participe dans la même année à une visite SPG chez un collègue sera remboursé de 50 €.

2. La participation financière ne doit pas être un frein à votre souhait de faire partie de ce service SPG, nous acceptons aussi le troc et les échanges de service comme la Minga dans tradition sud-américaine...

Le paysan se sent ainsi soutenu par un groupe de personnes qui s'intéressent à ses réalités



Conférence de presse sur le SPG

20/05

* Samedi 20 mai, à 13h

* Ferme du Martin-Pêcheur : 299, rue de Bomerée, 6110 Montigny le Tilleul

* Dans le cadre du marché fermier hebdomadaire de la ferme (14h-16h).

